

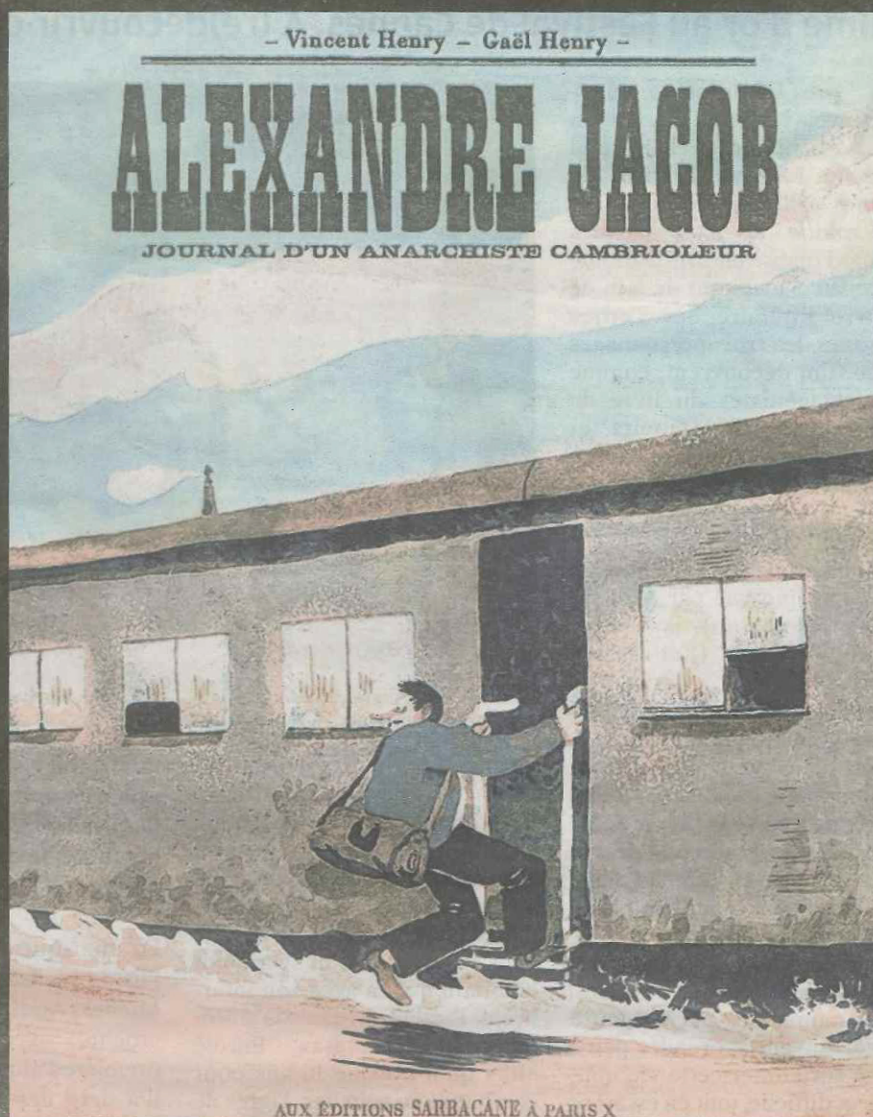
ÉTONNANTS CIMETIÈRES 7/15



Alexandre Marius Jacob, devant sa maison de Bois-Saint-Denis, à Reuilly. Ce vieillard tranquille fut fidèle à son idéal anarchiste jusqu'à la fin de sa vie. (Photo archives NR)



En 2007, la tombe de Marius Jacob, au cimetière de Reuilly, a été agrémentée d'une stèle réalisée par un tailleur de pierre du Cher. (Photo archives NR)



Le personnage de Reuilly a été l'objet d'une bande dessinée du dessinateur Gaël Henry, « Alexandre Jacob - Journal d'un anarchiste cambrioleur » en 2016. (Éditions Sarbacane)

UNE BANDE DESSINÉE

L'anarchiste Alexandre Marius Jacob disposait d'un modeste espace muséal au sein de l'office de tourisme de Reuilly, avant sa fermeture fin 2016. Les recherches de Claude Nerrand auprès des personnes qui l'ont connu avait ainsi permis de retracer sa vie à travers des documents officiels, des pièces authentiques ou encore des lettres. Pour les curieux, il existe une bande dessinée, « Alexandre Jacob, journal d'un anarchiste cambrioleur », par Vincent Henry et Gaël Henry aux Éditions Sarbacane.

A 11 ans, Marius Jacob embarque comme mousse sur un long-courrier. Deux ans plus tard, ce Marseillais déserte et rentre chez lui. Sensible à la cause anarchiste, il peine à retrouver un emploi et réalise avec quelques compagnons plusieurs cambriolages de haut vol. Toujours sans violence, excepté contre les policiers, pour protéger sa vie et sa liberté. Arrêté après bien des péripéties, il sera envoyé au bagne. Il arrive en Guyane en janvier 1906 pour purger une peine de vingt ans de travaux forcés. Il se signalera par dix-sept tentatives d'évasion. On le libère en décembre 1928, mais à 49 ans il a déjà l'allure d'un vieillard. Après une carrière de marchand forain, il s'installe dans l'Indre.

REUILLY

Ci-gît le prince des voleurs

Dans le cimetière de Reuilly (Indre) repose Alexandre Marius Jacob. Cet homme aurait inspiré le célèbre voleur Arsène Lupin.

Le gentleman-cambrioleur n'a rien à envier à Alexandre Marius Jacob. Cet anarchiste installé dans l'Indre à la fin de sa vie aurait en effet inspiré Maurice Leblanc dans la création du personnage d'Arsène Lupin. Il a été enterré à Reuilly, où il a vécu après avoir passé plus de vingt-six ans en prison ou au bagne en Guyane.

A l'entrée du cimetière, aucune indication de la tombe, pourtant recherchée par les touristes, n'apparaît. Claude Nerrand, ancien président de l'office de tourisme, a expliqué : « Il ne faut quand même pas oublier qu'avant d'être un héros, Marius était un voleur, un aventurier voleur, et que du point de vue de la morale, il y a un minimum de décence à avoir ».

“Il ne faut quand même pas oublier qu'avant d'être un héros, Marius était un voleur, un aventurier voleur.”

En guise d'épithaphe, on peut ainsi lire : « Voleur, bagnard, forain, anarchiste ». Tout ce que fut cet homme, arrivé en 1939 à Reuilly, où il acheta une maison à Bois-Saint-Denis.

Depuis une dizaine d'années, sa tombe est plus facilement repérable grâce à une stèle réalisée à son effigie par un tailleur de pierre du Cher. Sur sa tombe, le promeneur peut également lire : « Marius

Alexandre Jacob, peut-être Arsène Lupin ». A l'instar du personnage de fiction, il ne détrouse que les « parasites » qu'étaient, selon lui, les patrons, les juges, les militaires et le clergé pour redonner aux pauvres. Il s'est même excusé de son entrée par effraction chez l'écrivain Pierre Loti, qu'il ne pouvait décidément pas voler. Au cours de sa vie, ce Marseillais, aurait commis 180 vols enregistrés par le tribunal d'Amiens. Des procès qu'un certain Maurice Leblanc, alors journaliste, a d'ailleurs couvert entre 1903 et 1905.

Fatigué de cette vie tumultueuse et de son passage au bagne, Marcus Jacob a choisi l'Indre comme port d'attache, « parce que c'est un pays où il ne se passe jamais rien », expliquait-il. Au cours de ses promenades avec son chien il avait toutefois gardé l'habitude de ne jamais marcher sur le trottoir situé devant la gendarmerie.

C'est le 28 août 1954, qu'il met fin à ses jours par une injection de morphine. Tout était prémédité. Voici les recommandations qu'il laissera à ses amis dans sa lettre d'adieu. « Pour le cercueil, adressez-vous à M. Blanchet, route de Paudy à gauche. Prière de recommander l'ampleur côté pieds, j'ai des cors. Pour l'ouverture et la fermeture du caveau, adressez-vous à M. Laplantine, c'est un artisan habile, avec lui pas d'évasion à redouter. [...] Linge lessivé, rincé, séché mais pas repassé. J'ai la cosse... » Un personnage de l'ombre qui continue finalement à vivre dans la lumière de sa notoriété.